

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 07/10/2013

Réception par le Prefet : 07/10/2013

Publication : 11/10/2013



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2013-9-6-5

Séance du vendredi 4 octobre 2013

### **MAITRISE DES DECHETS PROGRAMME C262 PROJETS ELIGIBLES AU TITRE DE LA CONVENTION ADEME DEPARTEMENT**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2012-6-6-7 du 5 décembre 2012 relative au Budget Primitif 2013 – Gestion des déchets (C06),
- VU la délibération de la Commission Permanente n° CP-2010-11-6-2 du 24 septembre 2010 approuvant l'accord-cadre pluriannuel entre l'ADEME et le Département du Haut-Rhin portant sur la période 2010-2014,
- VU la délibération de la Commission Permanente n° CP-2013-5-6-4 du 17 mai 2013, approuvant la convention entre l'ADEME et le Département du Haut-Rhin au titre de l'année 2013,
- VU le rapport du Président du Conseil Général.

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Approuve les décisions de cofinancement proposées dans le cadre de la convention ADEME-Département 2013, conformément au tableau joint en annexe, et décide le versement des subventions correspondantes, dont le montant total est de 15 432 €.
- ❖ Les subventions seront imputées sur le Programme C262, Chapitre 204, Fonction 731, Nature 204141.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions

Service de l'Energie et du Recyclage

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 4 OCTOBRE 2013

Traitement des ordures ménagères  
PROGRAMME 2013

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
TOM04031	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG</b> Acquisition d'un conteneur papiers/cartons/plastiques/métaux et un conteneur pour la collecte du verre	42 500,00	30%	12 750,00
TOM04026	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES ESSOR DU RHIN - FESSENHEIM</b> Mise en place de la redevance incitative	8 940,00	30%	2 682,00
			Total	15 432,00